

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
 1 mois 3 mois 6 mois 1 an
 Suisse... Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —
 Etranger... 2 80 7 — 13 — 25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
 Les abonnements partent
 du 1^{er} et du 15 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
 AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VÖGLER
 Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse...	20 »	ou
L'Étranger...	25 »	son espace.
Réclames...	50 »	

M. V. K.

Nouvelles du jour

Une dépêche de Rome nous annonce que l'*Osservatore Romano* va publier une lettre du Pape à M. le D^e Decurtins, professeur à l'Université de Fribourg, auteur des articles (parus dans la *Liberté*) contre le modernisme littéraire.

« Depuis quelque temps, dit Pie X, on assiste à une éclosion de romans, nouvelles, essais littéraires, tendant à exalter la culture anticatholique, à rabaisser la culture catholique, en prônant une religiosité vague au détriment du catholicisme. » Le Pape félicite le professeur Decurtins de combattre cette nouvelle forme du modernisme, non moins dangereuse que les autres.

Le Pape fait des vœux pour que les éducateurs et écrivains catholiques imitent l'exemple de M. Decurtins, combattent ce modernisme sous masque littéraire ou romanesque, mettent en évidence les avantages de la culture catholique toujours protégée par l'Eglise, qui a toujours été et est toujours la meilleure école de civilisation complète »

Le Saint-Père demande que les écrivains et éducateurs catholiques contribuent toujours plus efficacement à de saines productions littéraires.

Nous donnerons le texte de la lettre de Pie X aussitôt que l'*Osservatore Romano* nous l'aura apporté. L'aperçu que nous en communiquons à l'Agence télégraphique suffit déjà pour que l'on comprenne le désir du Pape de voir mener toujours plus ardemment le combat contre le modernisme sous toutes ses formes.

Il y a eu cinquante ans, avant-hier, 18 septembre, que le général français Pimodan, tombait, avec 180 zouaves pontificaux, sur le champ de bataille de Castelidardo, pour la défense du Pape Pie IX. Il y a, aujourd'hui 20 septembre, quarante ans que les Piémontais entrèrent dans la ville de Rome et que le Pape se renferma dans son palais du Vatican, protestant ainsi contre l'injustice qui lui était faite.

Les catholiques de tous les pays du monde s'unissent à la douleur du Pape à l'occasion de ces néfastes anniversaires.

Ceux que la divulgation de l'accord turco-roumain gêne s'empressent de le faire mettre en doute par des communications officieuses. Telle est la réflexion qu'on doit se faire en lisant les dépêches de Berlin, de Vienne, de Constantinople et de Rome. Le gouvernement italien est particulièrement embarrassé en présence d'un fait qui rend plus difficile sa position d'équilibre instable entre la triple et la triple entente.

Mais les démentis officiels et catégoriques ne sont point venus; on s'est contenté de faire parler les journaux. Le grand-vizir Hakki pacha, qui sait à quoi s'en tenir puisqu'il a poussé une pointe jusqu'à Bucarest, évite soigneusement, pendant son séjour à Paris, de donner son information sur la question de la convention militaire turco-roumaine. Dans les capitales de la triple entente, à Londres, à Paris et à Saint-Petersbourg, on considère comme certaine la nouvelle de cette convention.

La rapidité avec laquelle le cabinet bulgare s'est constitué est un indice que l'information de *Matin*, tenue pour vraie à Sofia, a considérablement modifié l'opinion publique dans cette capitale. Le président du conseil, M. Malinov, suivi spontanément par tous ses collègues, démissionne parce que le roi Ferdinand ne montre pas assez de fermeté contre la Turquie, et, le lendemain, on apprend que M. Mali-

nov a lui-même reconstitué le cabinet. Il n'y a pas de preuve meilleure que le monde politique bulgare a reçu un coup qui le force à rester tranquille et qui lui fait reconnaître la prudence et la sagesse du tsar Ferdinand.

M. de Nelidof, ambassadeur de Russie à Paris, est à peine mort, qu'on discute vivement des conséquences administratives de sa disparition. Il y a longtemps qu'on aurait désiré qu'il se retirât, parce qu'il ne paraissait plus capable de très bien remplir ses importantes fonctions; mais le tsar, sachant que M. de Nelidof n'avait pas de fortune personnelle, lui conserva son poste en reconnaissance de son long dévouement à la Russie. On dit que M. Isvolski, qui désire abandonner le ministère des affaires étrangères, demandera le poste d'ambassadeur à Paris ou à Londres, mais on croit plutôt qu'il optera pour Londres et que l'ambassade de Paris sera donnée à M. de Giers, fils du diplomate de ce nom, et lui-même homme de haut mérite, actuellement ministre russe à Bruxelles.

On s'occupe à Paris de la date de la rentrée des Chambres. Ce sera le 18 ou le 25 octobre.

A l'imitation des hommes politiques d'Angleterre, qui prononcent leurs principaux discours ailleurs qu'au Parlement, M. Briand a choisi le banquet du comité dit républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, pour définir son orientation politique à la veille de la rentrée du Parlement. Il parlera le mercredi 12 octobre dans la salle Bullier, une des plus vastes de Paris. Tous les ministres assisteront à ce discours, sauf, bien entendu, M. Ruau, ministre de l'Agriculture, qui fait une maladie très grave. Un grand nombre de sénateurs et de députés se sont déjà inscrits pour participer au banquet. Cet empressement montre que l'on est sûr d'avance que M. Briand déjouera le complot que tramait dans l'ombre M. Combes et M. Pelletan.

Les socialistes allemands réunis à Magdebourg ont commencé par célébrer leurs triomphes. Il y a de quoi. Le nombre de leurs membres payant cotisation s'est élevé, depuis l'an dernier, de 633,000 à 722,000; leur exercice financier accuse un bénéfice de 120,000 marks; ils ont distribué deux millions et demi de brochures et vingt-trois millions de pamphlets; ils ont aujourd'hui 76 publications quotidiennes et leur organe principal le *Vorwärts* a fait cette année un bénéfice de 122,000 marks. Mais surtout, ils ont récapitulé leurs victoires électorales; ils étaient 43 au Reichstag, par les élections de 1907; les scrutins partiels les ont fait arriver à 51, et ils tiennent pour certain qu'ils arriveront à 150 aux prochaines élections générales. Ces succès les rendent narquois. Le député Ledebour, dans son premier discours, a criblé d'épigrammes le discours absolutiste de Guillaume II à Königsberg; il a dit que cette profession de foi du régime autocratique rappelle les beaux temps du roi de Babylone Hammourabi.

Contre toute attente, M. Bebel est arrivé à Magdebourg; il paraissait même en bonne santé et il a été l'objet de longues ovations, et c'est M. Singer, le président habituel, qui est retenu chez lui par la maladie.

Les résultats complets des élections sud-africaines donnent 67 sièges aux nationalistes (parti boer du général Botha), 36 sièges aux unionistes (parti anglais du docteur Jameson), 5 sièges

au parti ouvrier, et 13 aux indépendants.

Une majorité sûre est ainsi dévolue aux nationalistes; aussi les dépêches annoncent-elles que le général Botha, qui a échoué contre un candidat unioniste, ne démissionnera pas comme chef du cabinet et qu'il sera élu député dans une circonscription que lui abandonnera l'un de ses amis.

La lutte des nationalistes et des unionistes a été loyale; ils ont été adversaires parce que les unionistes avaient à se plaindre de certaines mesures fiscales prises par le cabinet à l'instigation de l'élément nationaliste qui y prédominait, mais les nationalistes seront assez sages pour ne pas recommencer contre l'élément étranger des vexations à la Krüger.

L'apprentissage en Suisse

M. le D^e Savoy, dans son remarquable livre sur ce sujet, donne un aperçu historique très intéressant sur les conditions de l'apprentissage et sur la situation juridique des métiers et de la petite industrie en Suisse. Il envisage spécialement la situation juridique qui était faite aux métiers et à l'apprentissage: a) sous le régime corporatif des métiers; b) sous la période de liberté de commerce et d'industrie; c) sous le régime de l'apprentissage réorganisé. Touchant la première période, relevons un détail concernant la ville de Fribourg:

Fribourg entretenait des relations commerciales très importantes avec Gènes et Venise, surtout pendant les vingt-cinq premières années du XV^e siècle. « Jamais on n'avait vu ici, l'on ne verra peut-être, dit la chronique, des bourgeois aussi riches que dans ces années heureuses où le luxe, la vanité et la mollesse n'avaient pas encore interdit l'industrie et le commerce aux familles les plus distinguées. D'ailleurs ces deux branches, les draps et les cuirs, formaient les seules ressources de ces temps-là. » Fribourg avait déjà une halle à la fin du XIV^e siècle pour les lainiers et, d'après, pour les cordonniers et les tanneurs. Cette ville possédait en même temps une halle à Zurich et à Genève (1432). Genève fut l'entrepôt pour la France méridionale, l'Italie et le Levant; Zurich relia Fribourg à la ligne hanséatique, la grande ligne commerciale des villes du Rhin et de la Baltique. Des relations commerciales existèrent ensuite entre Fribourg et les villes d'Ulme et de Mulhouse. — La ville apposa son sceau et plombait toutes les pièces de drap qui étaient reconnues de bonne qualité et ayant bonne mesure. — L'industrie, le commerce et l'apprentissage sont, durant toute la période qui s'étend du XIV^e siècle à 1803, soumis au régime légal de la corporation. Celle-ci surveillait les contrats d'apprentissage et la protection des apprentis, organisait et contrôlait l'examen des candidats à la maîtrise, percevait les droits, vérifiait la fabrication et la vente des produits (p. 75 s.).

L'auteur donne ensuite des détails intéressants sur la lutte qui commença en 1798 et finit avec la suppression complète des corporations. La réorganisation de l'apprentissage, pour laquelle l'Union suisse des Arts et Métiers (fondée en 1877) a surtout beaucoup travaillé, a donné déjà des résultats réjouissants. Ainsi, à l'heure actuelle, dans tous les cantons, à l'exception du canton du Tessin, des examens d'apprentis sont organisés, soit officiellement par les autorités des Etats confédérés, soit par les sections de l'Union suisse des Arts et Métiers.

Deux études approfondies sont ensuite consacrées au mouvement législatif en faveur de l'apprentissage. Ce mouvement est considéré au point de vue fédéral et au point de vue cantonal. L'auteur relève avec une exactitude parfaite les causes de ce mouvement, les difficultés de la réglementation de l'apprentissage, les progrès du mouvement législatif et les influences des pays voisins dans ce domaine. Dans une vue générale et comparative, l'auteur examine ensuite dans tous leurs détails les législations des cantons de la Suisse concernant l'apprentissage. Il attribue à juste titre une importance capitale aux dispositions légales sur le contrat d'apprentissage; il traite de la nature juridique et morale de ce contrat, de ses effets et de ses obligations, des devoirs et des droits du patron, des droits et des devoirs de l'apprenti dans les différents cantons. Il examine les prescriptions légales des cantons sur la surveillance de l'apprentissage, l'enseignement professionnel, ce qui concerne

les heures du travail, le travail de nuit, le repos du dimanche, les examens professionnels, les encouragements à l'apprentissage, la juridiction en matière d'apprentissage, la sanction de l'apprentissage par des pénalités, les règlements d'exécution des lois cantonales et la durée normale du temps d'apprentissage. Toutes ces nombreuses recherches rendent un témoignage vraiment imposant au travail infatigable ainsi qu'au jugement mûr et prudent et à la haute compétence de l'auteur en ces matières.

Un chapitre spécial est consacré à l'action féconde et multiple de l'Union suisse des Arts et Métiers concernant l'apprentissage, son relèvement, son organisation, sa méthode et sa sanction par les examens d'apprentis.

Avec le même soin et la même compétence, l'auteur traite de l'apprentissage commercial. Un court aperçu historique est suivi d'un aperçu sur l'orientation actuelle de l'apprentissage commercial. Ensuite, il passe en revue les législations fédérale et cantonale, l'état présent de l'enseignement professionnel commercial dans les écoles fédérales, cantonales et privées, les examens d'apprentissage, l'action des sociétés de commerçants pour le perfectionnement de l'apprentissage et les résultats obtenus jusqu'à présent par tous ces efforts.

Le chapitre traitant l'enseignement professionnel est d'un haut intérêt non seulement pour l'artisan et l'industriel, mais aussi surtout pour l'éducateur et l'homme d'école. Après une vue rétrospective sur le développement de l'enseignement professionnel en Suisse, l'auteur donne une vue d'ensemble claire de la législation fédérale et cantonale dans ce domaine; ensuite, il décrit les principaux types d'écoles professionnelles en Suisse et les résultats obtenus jusqu'à présent. Une attention spéciale est vouée à l'enseignement professionnel féminin. Les progrès de l'enseignement professionnel sont étonnants. Le nombre total des établissements d'instruction professionnelle pour les jeunes gens, qui, en 1890, était de 89, est monté à 391 en 1909. L'enseignement de l'économie domestique et l'instruction professionnelle de la femme ont fait des progrès encore plus marqués. Bien peu nombreux étaient les écoles qui donnaient cet enseignement avant l'adoption de l'arrêté fédéral allouant des subventions. Nous voyons surtout aujourd'hui des écoles ménagères, des cours professionnels de coupe et de confection, de cuisine, de lingerie, de modes, de broderie, de couture, etc. En 1909, la Confédération a subventionné 424 établissements d'enseignement de l'économie domestique et d'instruction professionnelle de la femme. Outre cela, elle a accordé des bourses en vue de former des maîtresses et a subventionné des cours spéciaux.

Dans les chapitres finals de son livre, M. le D^e Savoy donne les résultats définitifs de son étude et énonce ses idées et celles des milieux intéressés sur l'avenir des métiers et de la petite industrie en Suisse. La statistique à la main, il montre les résultats de l'encouragement de l'apprentissage, l'augmentation considérable du nombre d'apprentis, les effets heureux des services d'inspection et de surveillance, et des examens de fin d'apprentissage, les progrès accomplis dans certaines professions, les résultats obtenus dans le champ de l'apprentissage par les syndicats professionnels, par le placement des apprentis, par les fonds d'apprentissage, par les musées industriels et les expositions de travaux d'apprentis.

Relevons ici quelques pensées de l'auteur: « Les premières heures de la restauration de l'apprentissage furent difficiles. L'action bienfaisante de la loi fut entravée par le mauvais vouloir de tous les intéressés. Les patrons désiraient une loi qui leur donnât une autorité plus grande et leur imposât moins d'obligations. En un mot, ils trouvaient les charges trop lourdes. Les apprentis avaient peine à se plier aux exigences nouvelles et ne voulaient pas voir les avantages de l'école professionnelle. Dans tous les cantons l'application des lois fut pénible. L'amende ou la prison durent avoir raison des récalcitrants. Grâce à l'action des associations professionnelles, qui appuyèrent les efforts des pouvoirs publics, grâce aussi aux excellents résultats acquis, nous pouvons dire aujourd'hui que la situation nouvelle est acceptée par la grande majorité des patrons et des apprentis. Le relèvement des métiers et des connaissances professionnelles chez nos artisans et nos commerçants — but

principal des lois sur l'apprentissage — est constaté chaque année par les travaux des examens. Il est vrai de dire qu'on rencontre encore des patrons, et des ouvriers qui affirment que tout ce qui a été fait n'a pas augmenté le niveau professionnel des gens de métier, ni procuré une grande somme d'aisance dans les classes moyennes. D'autre part, les examens, nous l'avons vu, démontrent que de nombreux candidats se présentent à ces épreuves avec des connaissances insuffisantes, qui dénotent une préparation déplorable. Nous le répétons, il y a des améliorations à introduire et elles ne seront acquises que lorsque les apprentis pourront être formés par les patrons ayant bénéficié des avantages de la situation nouvelle et aptes à procurer à ses élèves un meilleur apprentissage. Nos lois n'auraient-elles eu pour conséquence unique que de poser, d'une façon pratique, le problème de l'apprentissage devant l'opinion publique, un grand résultat serait obtenu. Il y a cependant un domaine dans lequel l'ensemble des résultats est particulièrement réjouissant et bien tangible: nous voulons parler de l'amélioration des rapports entre patrons et apprentis, de la protection efficace qui a fait cesser le plus grand nombre des abus dont les apprentis étaient victimes sous le régime de la liberté absolue. Les patrons sont également mieux protégés dans l'exercice de leurs droits, sans cependant être imposés par des charges trop lourdes. A ce point de vue nos lois sont parvenues à changer, d'une façon très heureuse, la mentalité des intéressés. Nous pouvons dire que la législation sur l'apprentissage, combinée avec l'action des associations et de l'initiative privée, donne au patron la conscience de la situation de maître d'apprentissage et met l'apprenti en face de sa condition d'élève. C'est là, semble-t-il, le grand résultat obtenu, et son importance mérite d'être soulignée et retenue. »

Parmi les vœux pour l'avenir, l'auteur appelle énergiquement la sanction légale de la preuve de capacité pour le patron voulant accepter des apprentis. Il pourrait ajouter l'institution qui, à notre avis, doit servir de renfort à toute réforme stable de l'apprentissage: c'est pour les syndicats professionnels obligatoires.

L'avenir des métiers et de la petite industrie revêt pour la Suisse une importance capitale. C'est en effet une partie du grave problème des classes moyennes qui est en jeu. La classe moyenne, grâce à sa composition et à son recrutement, est une garantie de tranquillité, de sécurité pour l'Etat. Elle sert de tampon destiné à amortir les chocs trop violents qui se produisent entre le grand capitalisme et le prolétariat. Grâce à la classe moyenne, l'ouvrier peut arriver à une situation sociale plus élevée. Dans cette classe nous trouvons les éléments qui font une nation forte et vigoureuse. Or, l'apprentissage sérieusement organisé n'est pas la seule, mais la plus forte arme de défense et de relèvement de la classe moyenne.

Nous sommes heureux de saluer dans l'excellent ouvrage de M. le D^e Savoy une contribution vraiment heureuse et méritoire au relèvement du métier, de la petite industrie et du commerce, et à la protection efficace de la classe moyenne de notre patrie.

Dr J. Beck, professeur.

Pour Saint-Imier

Parmi les paroisses de la Diaspora qui sollicitent actuellement l'appui des catholiques suisses, nous devons mettre au premier rang celle de Saint-Imier.

On sait que son église, bâtie exclusivement avec l'argent des catholiques, fut, à l'époque de la persécution (1873), spoliée par les apostats, qui n'avaient pas déboursé un rouge liard pour sa construction.

Après trente-sept ans d'efforts, de pourparlers, de démarches et de procès, pour rentrer en possession de leur propriété, les catholiques de Saint-Imier ont dû, faute de mieux, accepter les dures conditions suivantes:

- 1° Ils payeront 80,000 fr. aux vieux-catholiques pour les 2/3 qui ont été attribués à ces derniers;
- 2° Ils rentreront en jouissance de leur église le 15 décembre 1911;
- 3° Ils ont l'obligation d'achever la tour dans un délai de vingt ans;
- 4° Les 80,000 fr. sont payables: 10,000 fr. trois mois après la ratification

définitive de la transaction par les assemblées paroissiales respectives et par le gouvernement; 30,000 fr. le 15 avril 1911 et 40,000 fr. le 15 décembre de la même année;

5° Les vieux-catholiques bâtiront un temple pour le 15 décembre 1911 avec les 80,000 fr. reçus et les fonds provenant de la loterie organisée par eux. En outre, le gouvernement bernois leur verse 5,000 fr. pour cette construction.

Les chiffres ci-dessus ont leur doubleurres éloquentes et sont un pressant appel à la charité catholique. Et le moyen de l'exercer est simple et pratique — préférable, en tout cas, aux loteries, puisque l'on prend des billets plutôt dans l'espoir du gros lot que par charité. — C'est la diffusion, au prix de 50 centimes, d'une notice historique illustrée: *Le culte catholique dans le Val de Saint-Imier*.

Notre canton fournira certainement de nombreux zélateurs, qui demanderont la notice à M. L. Rippstein, curé de Saint-Imier, et la vendront à leurs amis au profit de cette belle œuvre.

Les 2,000 catholiques de la paroisse, pour la plupart de pauvres ouvriers, et leur excellent curé, qui compte de nombreux amis dans notre canton, sont dignes de notre générosité, et nous aurons à cœur de le leur prouver.

Prière aux journaux catholiques de reproduire cet appel. E. B.

Les aéroplanes au Simplon

Hier matin, lundi, l'aviateur Chavez a tenté la traversée du massif du Simplon. Voici le récit de cet essai:

Le temps est nauséux. Le professeur Maurer annonce que le facha souffle sur le col à la vitesse de trois secondes, mais il ajoute que la brume se dissipera vers huit heures.

A 6 h., Weymann met en marche son moteur. A 6 h. 05, on sort l'appareil de Chavez, un monoplane Blériot, qui est placé à l'extrémité du terrain de lancement. Les mécaniciens essayent le moteur. A 6 h. 15, Chavez prend place sur son monoplane, puis, deux minutes plus tard, l'appareil s'élève, glisse et s'élève, à 60 ou 80 mètres à peine du point de départ. Une forte émotion s'empare du public, car il faut une forte dose de courage pour affronter la montagne qui se dresse à pic, bleuâtre dans la brume. Une longue acclamation salue le hardi pilote, qui est déjà dans l'étroite vallée du Rhône. Il s'élève rapidement, vire avec sûreté, longe le Glishorn, premier contrefort dominant le terrain de lancement, puis pique droit sur la chaîne de montagnes opposée.

Chavez s'élève progressivement en cercles concentriques, d'un vol régulier et sûr. Le temps s'éclaircit légèrement. Le voici sur le village de Biel et sur Belalp, au-dessus des cimes neigeuses. Il vire, s'élève encore et vole maintenant au-dessus de Riederalp et du grand glacier de l'Aletsch.

Le spectacle est splendide, étonnant et la foule applaudit. Chavez se trouve à près de 2000 mètres.

Quelques tours d'hélice et l'aviateur atterrit au Simplon. Il est 6 h. 30. Il passe au-dessus du Rosswald, pareil à un grand aigle; l'émotion est intense. L'oiseau mécanique n'est plus qu'un petit point noir. A 6 h. 31 il disparaît.

Quelques secondes plus tard, Chavez réapparaît, descend très rapidement dans la vallée du Rhône, vire au-dessus du village de Gamsen, longe le Glishorn, pour atterrir, à 6 h. 40, dans le champ voisin du terrain de lancement.

La foule se précipite, brise une clôture et entoure l'aviateur, dont les premiers mots sont: « Je tiens à ma vie; si Weymann veut se casser le cou, moi pas. »

Puis Chavez regagne son hangar.

Trois minutes avant l'atterrissage de Chavez, Weymann, une carte géographique pendue sur la poitrine, s'élançant à bord de son Farman nouveau modèle et s'élevait rapidement. Weymann monta beaucoup moins haut que Chavez; après avoir effectué quelques cercles à une hauteur moyenne, il atterrit sur le terrain de lancement à 6 h. 45. Il avait éprouvé de la gêne à manœuvrer le gouvernail de son appareil.

Chavez paraît découragé. Il a plané un instant au-dessus de l'hôtel Simplon-Kulm et a voulu passer au-dessus des nuages blancs. Mais à ce moment il a été pris par un vent très violent. Des remous ballottant son appareil le secoururent de son siège.

« J'avais beaucoup de peine, dit-il,

à tenir mon volant. La prudence me commandait d'atterrir. Je défie qui ce soit de tenir contre un vent pareil.

Col du Simplon, 19. Chavez est monté ce matin au col du Simplon pour y reconnaître lui-même les courants.

A 10 h., le temps est très beau et le public toujours nombreux. Au col, l'affluence est nombreuse. L'approche de Chavez dans le lointain a provoqué un grand enthousiasme, mais l'aviateur ne put arriver jusque vers l'hôtel du Simplon.

LETTE DE GENÈVE

Mort de M. Edouard Baud

Geneve, 19 septembre. Lundi 19 septembre, à 7 heures du soir, s'est éteint après une longue et cruelle maladie M. Edouard Baud, ancien maire de Chêne-Bourg, ancien député indépendant, président honoraire et membre fondateur du Cercle de l'Union.

Né en 1848 d'une de nos anciennes et honorables familles de la Rive gauche, Edouard Baud fit d'excellentes études secondaires, et ses aptitudes aussi bien que ses goûts paraissaient le porter du côté des belles-lettres.

Mais la volonté paternelle et la nécessité d'une active collaboration détournèrent le jeune étudiant de la voie préférée et l'engagèrent à se consacrer au développement d'une importante minoterie, fondée par son père et qu'il dirigea bientôt avec son frère comme associé.

La guerre religieuse de 1873, qui sévit avec tant de fureur surtout dans cette métropole du vieux-catholicisme qui avait nom Chêne-Bourg, mit en relief la personnalité du cher disparu.

Sans la moindre hésitation, simplement, avec ce courage tranquille qui est l'apanage des forts, M. Edouard Baud se rangea résolument du côté des opprimés et rallia les catholiques autour du drapeau du Cercle de l'Union, fondé en ces douloureuses circonstances.

Cette phalange homogène traversa toute la tourmente de 1873, sans perdre un seul de ses membres. N'est-ce pas le plus bel éloge qu'on puisse faire de son chef ?

Si les idées de justice et de liberté dont il était le défenseur convaincu comptaient d'irréconciliables adversaires, M. Edouard Baud jouissait personnellement de l'estime générale. On le vit bien lorsque, de tous côtés, on lui offrit la candidature de maire. Il accepta dans l'espoir de ramener un peu de paix parmi ses concitoyens chenois, et il s'acquitta de ces difficiles fonctions avec une conscience scrupuleuse et un tact parfait.

Député indépendant pendant deux législatures, il jouissait dans nos comités d'une très grande autorité. Ses avis pondérés, sages, prudents, marqués au coin d'une connaissance profonde des hommes et des choses de Genève, étaient toujours suivis avec fruit.

Une exquise bonté constituait la caractéristique de ce noble caractère. Bonté, prudence, jugement, finesse, modestie ; telles étaient les éminentes qualités de celui qui n'est plus.

Il laisse à Chêne une place bien difficile à combler. Il nous quitte à un moment critique où ses conseils éclairés étaient d'un puissant secours. Mais la Providence qui ne nous a pas abandonnés dans la détresse suscitera d'autres énergies et d'autres dévouements.

M. Edouard Baud a reçu les derniers sacrements avec une foi très vive et une profonde piété.

Dans les communes réunies, cette mort sera profondément ressentie ; tous les députés indépendants et tous les citoyens qui ont mission de diriger la barque au milieu des écueils de tous genres, regretteront du fond du cœur le départ de celui qu'ils considéraient avec raison comme le guide le plus sûr et le conseiller le plus judicieux. Puissent ses deux fils et son gendre conserver toujours le culte du chef de famille ravi à leur affection et se souvenir à la fois de ses préceptes et de ses exemples ! G.

Etranger

M. Pataud fait grève

On donnait dimanche soir la Bataille, de M. Paul Bourget, à Chalon-sur-Saône, mais M. Pataud n'est pas venu faire la conférence annoncée. On croit savoir que, si M. Pataud s'est abstenu, c'est pour ne pas avoir à rappeler les événements sanglants qui se déroulent à Chalon-sur-Saône lors des grèves de 1900. Le public ouvrier s'est montré très désappointé, paraît-il, de n'avoir pu entendre le secrétaire des électriciens, contre lequel il se proposait de manifester. M. Pataud, par prudence, a cru devoir se mettre en grève pour un soir, mais Belfort verra et entendra, dit-on, M. Pataud le 21.

Le gouverneur de Vienne

D'après les constatations officielles, ce n'est pas une balle d'arme à feu qui a frappé l'automobile du gouverneur de Vienne, comte de Kielmansegg, mais un projectile lancé par un jeune garçon avec une fronde. Il ne s'agit que d'une épiglerie. Le gouverneur ne se trouvait pas dans l'automobile, mais seulement sa femme et son neveu.

Encore Jean Orth

Les héritiers du baron de Helfert, le célèbre historien, décédé cette année à l'âge de 80 ans, ont décidé de ne rien publier de ses papiers avant dix ans. Cette décision est motivée par la présence dans les archives de M. de Helfert d'une quantité de documents relatifs à Jean Orth et, à ce qu'on assure, de toute une correspondance émanant du disparu.

Anarchie au Maroc

Les courriers partis de Fez pour Tanger, le samedi 10 septembre, ont été pillés et molestés, aux environs d'Alcazar, par les soldats du pacha de cette ville. De même, les courriers français, allemands, espagnols, anglais, partis de Tanger le dimanche 11 septembre sont arrivés à Fez après avoir été battus, blessés et la correspondance complètement pillée par les mêmes soldats au même lieu.

Complot en Argentine

Une dépêche de Montevideo annonce qu'on a procédé à Buenos-Ayres, à l'arrestation en masse de tous les rédacteurs du journal Republica, organe du parti radical argentin. On les accuse de complot contre la vie du président de la République, qui est actuellement au

Chili. Selon toutes probabilités, ils seront déportés à la terre de Feu.

Los journaux de Buenos-Ayres ont reçu l'ordre de ne rien publier au sujet de ces arrestations. Une censure rigoureuse s'exerce sur les dépêches.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Les prix de vertu. C'est à M. Frédéric Masson que l'Académie française demandera cette année le discours sur les prix de vertu.

Sa séance publique annuelle, au cours de laquelle il est possible qu'on entende aussi une lecture de M. Jules Lemaitre, promet d'être particulièrement intéressante et déjà les demandes de cartes arrivent au secrétariat de l'Institut.

M. Thureau-Dangin présentera le rapport sur les prix littéraires. La date de la séance n'est point encore définitivement arrêtée, mais il est en peu près certain qu'on choisira le jeudi 10 novembre ou le jeudi 17 novembre, entre les séances publiques des académies des Beaux-Arts et des inscriptions, déjà fixée, la première au 5, la seconde, au 25 novembre.

La séance plénière des 5 Académies aura lieu le 25 octobre.

Nouvelles diverses

La conférence internationale contre le chômage s'est ouverte hier lundi à la Sorbonne à Paris. La Suisse est représentée dans le bureau par M. Lachenal.

Mme Sarah Bernhardt doit paraître pendant les quatre semaines qui vont venir sur la scène du Coliseum, le plus gigantesque des music-halls londoniens.

Le 25^e anniversaire de l'union de la Roumélie orientale à la Bulgarie a été célébré solennellement hier lundi dans toute la Bulgarie.

Le prince Firman Firma, ministre de l'intérieur en Perse, a démissionné. L'état de santé du régent en Perse inquiète son entourage.

Nouvelles religieuses

La liquéfaction du sang de saint Janvier

Hier lundi, 19 septembre, jour de la fête de saint Janvier, un très grand nombre de personnes ont assisté, dans la cathédrale de Naples, au miracle de la liquéfaction du sang de saint Janvier.

Après 55 minutes de prières, le miracle s'est produit. L'enthousiasme de la foule a été extrême. Les applaudissements et les cris de joie couvraient les chants du Te Deum.

Carnet de la science

Un nouveau feu grégeois

Les Allemands font grand bruit autour de cette invention d'un de leurs ingénieurs, M. R. Fiedler, de Berlin, et l'empereur s'y intéresse si fort qu'il s'est déclaré parrain de l'invention. M. Fiedler fait en Prusse des démonstrations qui stupéfient son nombreux public. Il prend un bassin quelconque, y verse quelques gouttes d'un mystérieux liquide conservé soigneusement dans une fiole d'alchimiste. Puis il se saisit d'un arrosoir plein d'eau, muni de sa pomme, et arrose le contenu du bassin comme un jardinier ses salades. A l'instant même, de longs jets de feu, de vraies flammes brillantes s'échappent du récipient et ne s'éteignent que la dernière goutte du nouveau liquide disparue. M. Fiedler fait aussi l'expérience en grand. Il a « allumé » ainsi le Weissensee, près de Berlin, et les spectateurs sont restés bouche bée devant ce lac flamboyant, formant un foyer de chaleur intense et produisant une épaisse fumée.

M. Fiedler offre mille marks au pompier qui, avec sa pompe, réussira à éteindre son feu. Voilà qui est très important, si important, que, ce qu'assurent les journaux, le ministère de la guerre de Prusse s'est empressé de s'intéresser à l'affaire et d'obliger l'inventeur à garder secrète la formule chimique de son effroyable et précieuse liqueur.

Echos de partout

POUR DEUX SOUS

C'est à Manille (Philippines) sur un manège de chevaux de bois. L'orgue fait rage, c'est le premier jour de la fête et les cavaliers sont nombreux.

Le manège commence à tourner, et voici que le mouvement s'accélère bientôt d'une manière inquiétante. Le mécanicien tire une manette, pousse un levier... sans résultat.

Et la machine tourne, tourne toujours. Les coureurs s'affolent et crient désespérément.

Mais en vain. Une force démoniaque les emporte. Ils tourbillonnent éperdument, tandis que la population pousse des clameurs déchirantes.

Faute de combustible enfin, l'appareil stoppe, après avoir roulé plus de huit heures, pour deux sous !

LA CULTURE DES CANNES DE PARAPLUIE

Il existe près de Paris, entre Versailles et Mantes-la-Jolie, à Maulé (Seine-et-Oise), une industrie aussi curieuse que peu connue, industrie qui n'est pratiquée que dans deux pays du monde, en Autriche, près de Vienne, et en France, à Maulé.

Cette industrie est la culture des manches d'ombrelles, de cannes, de parapluies, d'apenstock, etc., et, dans cette petite et charmante localité, près de 200 hectares de terrain sont consacrés à cette curieuse culture.

On plante de jeunes arbres, frênes, chênes, châtaigniers, érables, etc. Au bout de quelque temps, un an environ, on coupe ces arbrisseaux à leur pied, afin de provoquer la formation de plusieurs tiges. Fréquemment, ces tiges sont ébourgeonnées, pour empêcher la pousse des branches inférieures qui formeraient des nœuds, et on ne laisse qu'une touffe de feuilles à la partie supérieure de la tige.

Au commencement du printemps, on fait subir à ces tiges, avec des instruments spéciaux, pincées et molettes, une véritable opération chirurgicale qui consiste à entamer l'écorce et à y graver des dessins variés, grecques, torsades, etc., dessins que plus tard l'on retrouvera gravés sur le bois lorsqu'on enlèvera l'écorce.

Au bout de quelques années, généralement trois ans, ces jeunes arbres sont livrés à la hache du bûcheron. Chaque tige est ébranchée, et après l'avoir fait sécher au soleil, on lui fait prendre un bain de vapeur, puis des ouvrières, avec une grande habileté, la dépouillent d'un seul coup de son écorce. Ensuite, on la redresse, on la coupe à longueur désirée, et on courbe la poignée selon le cas.

Quelques fois certaines tiges sont arrangées avant d'être coupées et ce, afin d'obtenir des poignées en forme d'équerre, d'anneau, etc.

A cet effet, on laisse pousser quelques petites branches qui sont ensuite rapprochées et attachées. Avec le temps, ces branches se greiffent sur la tige principale et forment ainsi les poignées désirées.

Tous les manches ainsi obtenus sont alors expédiés aux fabricants d'ombrelles qui les vernissent et y montent la carcasse métallique, sur laquelle viendra se tendre l'étoffe des ombrelles et des parapluies.

MOY DE LA FIN

Un badigeonneur, par suite d'une fausse manœuvre, se laisse choir de la hauteur d'un troisième, et, par une sorte de miracle, s'en tire avec quelques contusions sans gravité.

Une voisine, au moment où on le relève, accourt avec un verre d'eau. Le blessé regarde la bonne femme de travers et dit : — De quel étage faut-il donc tomber pour avoir un verre de vin ?

AVIATION

La semaine d'aviation de Berlin

Un Berlinois qui désire garder l'anonymat a ajouté au prix de 25,000 marks créé par le ministère de la guerre pour la semaine d'aviation d'octobre un 2^e prix de 15,000 marks. Par contre, le comte Zeppelin a re-

tiré les 10,000 marks qu'il avait offerts dimanche. Le montant total des prix est actuellement de 75,000 marks.

Confédération

Instruction publique.

La conférence des chefs de Département de l'Instruction publique de la Suisse romande a lieu aujourd'hui à Sierre.

L'exposition de Lausanne.

C'était hier lundi la dernière journée de l'exposition. L'affluence a été moins forte que dimanche. Il y avait cependant 2200 convives au banquet de midi.

A 6 h., trois coups de canon ont annoncé la clôture de l'exposition.

A 7 h., un banquet de clôture a réuni à la cantine les représentants des autorités et les membres du comité.

M. Oyex-Ponnaz, président de l'exposition, a remercié tous ceux qui avaient collaboré à cette œuvre et M. Adrien Thelin, président du Conseil d'Etat, a bu au comité d'organisation.

Une seconde affaire Gentsch.

Il y a quelque temps, huit personnes accusées de s'être livrées à la contrebande de la saccharine furent arrêtées à Constance, puis écrouées à Waldshut. Elles formaient une bande dont le chef est un nommé Hutschmidt, qui a déjà eu maille à partir avec la justice pénale allemande. Cet individu était fixé depuis quelque temps à Kreuzlingen, sur le territoire suisse, à trois kilomètres de Constance. Dans cette ville, il avait loué une chambre, dans laquelle une perquisition fit découvrir une grande quantité de saccharine.

Le fonctionnaire badois chargé par le juge de Waldshut de procéder à l'enquête, se rendit à Kreuzlingen, pénétra dans le domicile de Hutschmidt et, au moyen d'une photographie, s'assura de l'identité de ce dernier, lequel fut arrêté peu après à Constance.

La Gazette de Zurich écrit : « Le fonctionnaire badois n'avait pas le droit de procéder à une enquête sur le territoire suisse. Il s'agit là d'un abus analogue à celui de Bâle. »

Utilité publique.

L'assemblée des délégués des sociétés suisses d'utilité publique siège à Zurich sous la présidence de M. le pasteur Walder.

Une centaine de délégués sont présents. Presque tous les cantons sont représentés. Depuis deux ans, le nombre des membres de la Société a passé de 1400 à 4000. D'après un rapport sur l'entreprise du Neuhof, il résulte que jusqu'à aujourd'hui 195,560 fr. ont été recueillis ; il faut une somme de 260,000 fr.

La Directe Berne-Neuchâtel.

La Directe Berne-Neuchâtel a transporté pendant le mois d'août 81,200 voyageurs et 11,347 tonnes de bagages. Les recettes du mois se sont élevées à 117,600 fr., soit 2380 fr. de plus qu'en août 1909. Les recettes totales, jusqu'à la fin d'août de cette année, sont de 694,286 fr., soit 36,315 fr. de plus que dans la période correspondante de 1909.

Calendrier

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

QUATRE-TEMPS

Jeûne et abstinence

S. MATHIEU, apôtre et évangéliste. A l'appel de Jésus, saint Matthieu se lève et devient son disciple. Quelle leçon pour nous, si froids au service du divin Maître !

Cantons

ARGOVIE

L'éternel Jezer. — Le Grand Conseil argovien était appelé à élire, vendredi, le successeur de M. le colonel Bertschinger, démissionnaire, au conseil du 3^e arrondissement des chemins de fer.

Dans l'assemblée préparatoire du parti radical, deux candidats obtinrent à peu près le même nombre de voix : M. Roth, fabricant, à Lenzbourg, et M. Jäger, de Baden, porté par le parti de l'arrondissement du Rhin. Le résultat de l'élection était donc très incertain. Mais, au dernier moment, quelques députés lancèrent la candidature de M. le Dr Huber, ancien conseiller d'Etat, qui triompha par 67 voix contre 51 obtenues par M. Jäger.

TESSIN

A Lugano. — On nous écrit en date du 18 :

La saison des étrangers est sérieusement compromise par les mauvais temps persistant. Les hôtels sont pleins, il est vrai, et les tramways, les bateaux à vapeur et les nombreux funiculaires qui sillonnent la région font d'excellentes affaires, mais encore deux ou trois jours de pluie et tout le monde s'en ira.

Le nouveau chemin de fer électrique Lugano-Tesserete, qui a beaucoup d'analogie avec celui de Vevey à Châtel-Saint-Denis, tant par son système de traction que par les sites qu'il parcourt, semble jouir des faveurs des étrangers. On construit actuellement un funiculaire au Mont Brè : ce serait le pendant du funiculaire du San-Salvatore. On va commencer également la construction d'un chemin de fer de Lugano à Quadro. C'est dire que le mouvement des affaires augmente avec le bien-être dans cette charmante partie de notre Suisse méridionale.

On voit très peu d'Anglais ici. Ils ont été chassés par l'invasion des touristes allemands.

Jedi soir, les chefs des différents partis politiques se sont réunis à Lugano pour discuter de quelle manière serait faite l'agitation en faveur de la représentation proportionnelle. Il a été décidé que les chefs des partis adverses donneraient ensemble des conférences dans les principaux centres politiques du canton. On espère, par ce moyen, obtenir une forte majorité dans le Tessin.

J'ai eu l'occasion, l'autre soir, après le concert donné sur la place par la Filharmonica tessinoise de Lugano, de voir quelques membres de cette excellente société. Ils m'ont dit combien ils avaient encore vivace le souvenir de l'excellente réception qui leur avait été faite, à Fribourg, par la musique de Landwehr, à leur retour de Berne. Ils regrettent de n'avoir pas prolongé leur séjour à Fribourg.

C'est aujourd'hui après midi qu'aura lieu au château de Trevano, le 70^e concert organisé par le propriétaire, M. Lombard. L'assistance sera concert, donné par des artistes de tout premier ordre, est absolument gratuite : il suffit de demander, à l'avance, des cartes d'entrée. Inutile de dire que les places sont toujours toutes occupées. M.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Les exploits d'un aventurier. — Un aventurier des plus dangereux vient d'être arrêté par la police de Budapest (Hongrie). Il s'appelle de son vrai nom Geyza de Senoskeoy.

A Paris, il se faisait passer pour le comte Veysey et c'est sous ce nom qu'il était

La Fille de la Sirène

Par Mathilde ALANIO

La cantatrice, en apercevant les deux promeneurs qui venaient à elle, s'arrêta, hésitante. Evariste, à dix pas, enlevait son feutre, se découvrait d'un geste large et emphatique, comme devant une reine.

— Madame, pardonnez-moi de me montrer indiscret et de troubler votre rêverie. Mais résister au désir de vous saluer était au-dessus de ma vertu et de mes forces...

— Permettez-moi de vous présenter votre admiratrice fervente ! reprit Evariste, toujours intrépide, poussant en avant la jeune fille intimidée. La pauvre petite tremble d'émotion, ma parole d'honneur ! Les simples humains, comme

nous, ne peuvent affronter sans trouble les divinités du Parasse...

La Lynden sourit encore, mais, cette fois, le sourire resta sur ses lèvres et aviva des clartés profondes dans l'eau sombre de ses yeux. La tête à demi penchée, elle considéra, avec une bienveillance attentive, la jeune fille rouge et confuse.

— Rassurez-vous, mademoiselle. Quoi qu'en dise ce complimenté effréné, je ne suis qu'une très simple mortelle, sujette, hélas ! aux misères de l'humanité...

Le timbre décevant de sa voix prêtait un charme pénétrant aux moindres paroles. Agnès, revivifiée, osa relever le front.

— Oh ! madame, j'ai tant de bonheur à vous entendre ! balbutia-t-elle.

Mme Lynden s'inclina de plus près vers elle, lui donnant toute la grâce mélancolique de son sourire et de son regard.

— Où m'avez-vous entendue ? — Ici seulement, à Bagnoles, quand vous chantez le soir... Vous demeurez près de nous... Tout le monde écoute...

Alors, je monte à ma chambre, je pleure, et cela me fait du bien...

D'où lui venait le courage de s'expliquer ainsi ? Agnès n'eût pu le dire. Mais le regard de cette femme lui prenait l'âme. Elle sentait qu'elle ne pourrait rien lui dissimuler.

— Vous êtes à ce point impressionnable ? dit pensivement Mme Lynden. Evariste saisit le joint avec empressement.

— Oui, M^{lle} Agnès possède une vraie nature d'artiste. Et personne ne s'en doutait autour d'elle. C'est un cas curieux. Elle est douée d'une voix splendide que j'ai découverte par hasard. Je serais heureux de vous la faire entendre ; je suis à peu près certain, que vous condescendrez avec moi qu'un tel organe ne peut rester en friche. Intelligente et travailleuse comme elle l'est, notre jeune amie ne tarderait pas à faire honneur à la glorieuse tutrice qui voudrait bien protéger ses débuts.

La physionomie de l'artiste s'abrista d'une ombre. Hedwige Lynden regarda la jeune fille, d'un air triste et printanier, sous la petite robe de toile bleue et le canotier ourlé d'un ruban.

— Prenez garde ! murmura-t-elle. Le nombre des élus est si restreint ! Et pour ces élus mêmes, que de risques !...

Et s'adressant de nouveau directement à Agnès :

— Vous êtes musicienne, mademoiselle ?

— Non, madame, bégaya la jeune fille avec un peu de honte.

— Vous aimez le théâtre, alors ?

— Je... je n'y suis jamais allée, avoua Agnès tout à fait déconcertée... Je vis à la campagne... Mais, ajouta-t-elle dans un élan où elle voulait tout dire d'elle-même, j'aime tant chanter ! Cela me soulage ! Il me semble alors que mon cœur s'agrandit.

Sa voix vibra de sincérité, et ses

yeux s'ouvraient largement, mauves et purs comme des corolles...

La Lynden considéra encore le gracieux visage, illuminé d'enthousiasme. Peut-être la femme mûre et lasse enviait-elle cette ardeur du départ pour la vie, cette sensibilité que les épreuves et le temps n'avaient point encore altérée. La tristesse s'accrut aux commissures de sa bouche et dans l'ombre un peu fanée de ses paupières. Mais son regard exprimait toujours une sympathie presque caressante. Elle détacha de sa gerbe une verveine rose, veinée d'écarlate, et la tendit à Agnès :

— C'est une fleur aimée des fées. Je voudrais qu'elle fût pour vous un talisman de succès... Puisque nous sommes voisines, venez demain soir chez moi... Je vous ferai chanter... et je chanterai pour vous...

— Oh ! madame, comment vous remercier !... murmura la jeune fille, grisée de surprise et de reconnaissance.

Elle eut envie de retenir la main longue, gantée et tiède, pour l'effleurer de ses lèvres, et n'osa, ligotée par sa timidité. Mais le frémissement de tout son être, sa rougeur, son balbutiement, disaient une telle émotion que Mme Lynden sourit.

— Quel âge avez-vous ? demanda la cantatrice.

— Dix-neuf ans.

— Dix-neuf ans ! répéta sourdement Hedwige Lynden.

Un trouble subit, comme l'élanement

d'une douleur physique, tordit sa bouche et décomposa ses traits. Elle rabattit son voile et s'écarta de deux pas.

— Au revoir ! dit-elle avec un signe de tête, en se dénouant pour remonter l'allée. A demain !...

Elle s'éloigna déjà. La brusquerie de ce congé eût été déconcertante sans l'aménité de la voix qui jetait la promesse de revoir. Evariste, malgré son manque de tact, n'osa s'imposer davantage. Les promeneurs battirent donc en retraite. Au haut de la terrasse, ils retrouvèrent les deux vieilles demoiselles installées dans leur contemplation. Ils purent revoir la forme blanche, glissant entre les treillages et les ifs découpés. Et ils sentirent les affinités subtiles qui harmonisaient la beauté douloureuse de la femme — fleur fragile touchée par l'automne — et la mélancolie de ces jardins désertés, où planait la nostalgie des joies effeuillées...

XI

Agnès ne put reposer la nuit suivante. Sans cesse, elle revivait la rencontre de la journée, cherchant à en préciser les particularités les plus minimes, comme pour achever un tableau qu'elle voulait graver, exact et complet, dans sa mémoire. Ainsi, pieusement, se rappelait-elle une boucle détachée, enroulant sa spirale sur le cou de la cantatrice, et l'agrafe de turquoise qui fermait sa ceinture, et le petit signe brun, au haut de sa joue. Dès qu'elle tombait un instant

dans le sommeil, Hedwige Lynden lui apparaissait sur le front familier du verger de Saint-Baudelle, réalisant la vision de la fée, belle et propice, que souhaitaient, en ce même lieu, ses rêves d'enfance.

Et voici que le merveilleux approchait, entrant dans sa vie ! Comment dormir avec de telles idées ? Comment s'empêcher, à chaque tintement de pendule, de calculer le nombre d'heures, restant à passer avant l'encontre du soi prochain ?

Et dans la journée — si lente ! — tandis qu'autour d'elle on commentait, avec étonnement ou envie, la faveur qui lui était accordée, Agnès songeait moins à ses chances ambitieuses qu'à l'espoir de retrouver la femme, exquisement belle et triste.

Enfin, le soir arriva, comme vient l'heure la plus désirée ou la plus crainte, au pas imperturbable du temps.

(A suivre.)

Sommaire des Revues

La livraison de septembre de la Revue militaire suisse contient : Quelques remarques sur le projet d'organisation de l'armée, par le colonel Camille Favre. — Les rayons X et les services de santé de campagne, par le docteur Jules Curchod, de Roll. — Le règlement d'exercice pour l'infanterie suisse. Le règlement, par le lieutenant colonel F. Feyler. — Chroniques suisse, française, portugaise, etc.

Dernière heure

FRIBOURG

Echos de la journée fribourgeoise de Lausanne.

C'est M. Auguste Gaillard, député, vice-président de la municipalité de Lausanne, qui souhaite la bienvenue aux Fribourgeois. On a vu en quels bons termes il s'est acquitté de cette mission.

Après M. Python, le chanteur gricrien Castella, en costume d'armailles, entonne le Hanz des Vaches. Une ovation intarissable salue le chanteur fribourgeois.

La Gazette de Lausanne constate que le discours de M. Python a fait grande impression.

Le Vaterland de Lucerne déclare que les paroles du magistrat fribourgeois sortaient tout à fait des lieux communs oratoires qu'on entend ordinairement en pareille conjoncture.

Le Basler Volksblatt reconnaît que le discours de l'orateur fribourgeois n'est point banal.

Un article de M. Brunhes. — Dans le dernier numéro du Correspondant, M. Jean Brunhes, recteur de l'Université de Fribourg, étudie le problème de l'adaptation humaine aux conditions géographiques.

M. Brunhes indique par quelques faits, en quelle mesure l'investigation et l'explication géographiques peuvent faire comprendre les destinées des groupes humains.

Le duché de Savoie a étendu sa domination sur les deux versants des Alpes et il a longtemps compris le bas Valais.

Un aspirant instituteur n'est reçu après la réouverture des cours. Pour entrer à l'École normale, les aspirants à la carrière de l'enseignement doivent avoir au moins 15 ans.

Les jeunes gens âgés de plus de vingt ans ne peuvent être acceptés comme aspirants instituteurs sans une autorisation spéciale de la Direction de l'Instruction publique.

Tous les nouveaux élèves doivent s'annoncer avant le 20 septembre, à M. le Directeur de l'École normale.

La pension est de 350 francs par année scolaire pour les élèves fribourgeois. Les élèves non fribourgeois paient 50 francs par mois.

Décès. — Nous apprenons d'Estavayer, la mort, à l'âge de 71 ans, de M. Ernest Genoud.

Le député était l'un des fils de M. Genoud-Repond, député, de Châtel-St-Denis.

Il se retirera à Estavayer après son mariage avec Mlle Duvrest, fille de l'ancien préfet de la Broye.

Recrutement. — Résultats de la journée de lundi, à Fribourg: 65 hommes examinés, dont 45 recrutés; 30 hommes reconnus aptes, dont 31 recrutés.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Décès. — Nous apprenons d'Estavayer, la mort, à l'âge de 71 ans, de M. Ernest Genoud.

Le député était l'un des fils de M. Genoud-Repond, député, de Châtel-St-Denis.

Il se retirera à Estavayer après son mariage avec Mlle Duvrest, fille de l'ancien préfet de la Broye.

Recrutement. — Résultats de la journée de lundi, à Fribourg: 65 hommes examinés, dont 45 recrutés; 30 hommes reconnus aptes, dont 31 recrutés.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Décès. — Nous apprenons d'Estavayer, la mort, à l'âge de 71 ans, de M. Ernest Genoud.

Le député était l'un des fils de M. Genoud-Repond, député, de Châtel-St-Denis.

Il se retirera à Estavayer après son mariage avec Mlle Duvrest, fille de l'ancien préfet de la Broye.

Recrutement. — Résultats de la journée de lundi, à Fribourg: 65 hommes examinés, dont 45 recrutés; 30 hommes reconnus aptes, dont 31 recrutés.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Décès. — Nous apprenons d'Estavayer, la mort, à l'âge de 71 ans, de M. Ernest Genoud.

Le député était l'un des fils de M. Genoud-Repond, député, de Châtel-St-Denis.

Il se retirera à Estavayer après son mariage avec Mlle Duvrest, fille de l'ancien préfet de la Broye.

Recrutement. — Résultats de la journée de lundi, à Fribourg: 65 hommes examinés, dont 45 recrutés; 30 hommes reconnus aptes, dont 31 recrutés.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Accident. — Samedi, dans la matinée, un employé de la gare de Bellaux, nommé Henri Kesch, marié, père de deux enfants, devait conduire une guérite à Bellaux au moyen d'un wagonnet.

Marché-exposition de taureaux à Bulle. — Les inscriptions pour le marché de Bulle (23-26 septembre) atteignent le chiffre de 350, dont plus de 160 pour la catégorie des taureaux âgés de 7 à 12 mois.

inscrit dans le grand hôtel où il demeurait. Le pseudo-comte menait une vie luxueuse, mais personne ne connaissait ses ressources.

A Rio-de-Janeiro, sous le règne de l'empereur Dom Pedro, il se présenta à la cour comme ministre plénipotentiaire d'Autriche-Hongrie et offrit le bras à l'impératrice dans une fête.

Le voleur a été arrêté sur la plainte de sa femme légitime, née Hélène Kovacs. Somoskey avait épousé il y a un an, après avoir dit quitter Paris et après avoir essayé vainement de « faire des affaires » à Londres.

Un télégramme de Melbourne au Lloyd de Londres annonce que le vapeur Carnarvon, Mey, se rendant de Liverpool à Sydney, s'est échoué sur les rochers des îles Kling, dans le détroit de Bass.

Une fortune volée. — Un banquier de Gènes, M. Luigi Ruggeroni, plusieurs fois millionnaire, qui s'était retiré des affaires et vivait seul, était mort il y a quelques jours dans sa villa.

Arrestation. — Un électrotechnicien, nommé Bahle, qui s'était enfilé de Zurich, sous l'inculpation d'avoir commis une banqueroute frauduleuse de 70,000 fr., a été arrêté.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Table with columns for Sept. 15, 16, 17, 18, 19, 20, Sept. and rows for Baromètre, Thermomètre C., Humidité, and other meteorological data.

Température max. dans les 24 h. : 19°. Température min. dans les 24 h. : 10°. Eau tombée dans les 24 h. : 8,5 mm.

Direction S.-O. Force léger. Etat du ciel couvert. Extrait des observations du Bureau central de Zurich.

Température à 7 heures du matin, le 19 septembre: Paris 11°, Vienne 7°, Rome 15°, Hambourg 11°, St-Petersbourg 9°, Stockholm 12°.

Les personnes qui s'abonneront à la LIBERTÉ dès ce jour ne paieront que 3 fr. jusqu'à fin décembre 1910.

Advertisement for RICQLÈS featuring various products like 'Alcool de Menthe', 'Demi-Flacon', 'Tiers Flacon', and 'Hors Concours Paris 1900'. Includes contact information for Adolf Griedler & Co., Zurich.

Advertisement for Soieries et Foulards, featuring 'dernières nouveautés', 'Echantillons et catalogues gratuits', and 'Grands Magasins de Soieries et Nouveautés'.

Advertisement for Malacéine, featuring 'Crème, Savon, Poudre' and 'De la Parfumerie Mompelas, Paris'. Includes contact information for the manufacturer.

†
Madame Ernest Genoud-Ducrot; Monsieur Louis Genoud, révérend doyen de Prez; Madame et Monsieur Alphonse Théraulaz et leur famille, à Fribourg; Madame veuve Charles Bulet et sa famille, à Estavayer-le-Lac; Madame et Monsieur Albert Patel, à Thuissey (France); Madame Genoud Eggis et son fils, à Fribourg; Madame et Monsieur Charles Perrier et leur famille, à Fribourg; Madame et Monsieur Chabert et leur famille, à Paris; Monsieur l'abbé Henri Bulet, révérend curé de Château-d'Oex; Monseigneur Esseiva, Rme Prévôt de St-Nicolas; Madame Jeanne Esseiva, fille de la Charité, à Metz; Madame et Monsieur Paul Fletta et leur fils, à Fribourg; Madame Louise Esseiva, religieuse Ursuline, à Merbes (Belgique); Madame et Monsieur Alphonse Glasson et leurs enfants, à Fribourg; Madame et Monsieur Charles Egger et leur fille, à Fribourg; Madame et Monsieur Max Esseiva et leurs enfants, à Fribourg; Mademoiselle Anna Esseiva, à Fribourg; Monsieur Pierre Esseiva, à Fribourg; Monsieur et Madame Joseph Genoud et leurs enfants, à Châtel-Saint-Denis; Madame et Monsieur Rodolphe Nicod et leurs enfants, à Châtel-Saint-Denis; Mademoiselle Julie Genoud, à Châtel-Saint-Denis; Madame et Monsieur Paul Genoud et leurs enfants, à Bulle; Madame et Monsieur Marie Strehel et leurs enfants, à Fribourg; Mademoiselle Jeanne Ducrest, à Fribourg; les familles Despiere, à Nice; de Boccard, à Fribourg; Ritter, à Moudon; Deschenaux, à Romont; Piller, Glasson et Willeriet, à Fribourg, ont la grande douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Ernest GENOUD
leur époux, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé pieusement dans sa 69^{ème} année.
L'ensevelissement aura lieu à Estavayer-le-Lac, le jeudi, 22 septembre, à 8 1/2 h. du matin.
R. I. P.

Docteur PERRIER
absent
pour service militaire

Mises publiques
On vendra en mises publiques, le vendredi 23 septembre, des 9 h. à midi et de 2 à 4 h., la grande salle du restaurant des Grand-Places, une quantité de meubles tels que : 1 salon Louis XV composé de 1 canapé, 2 fauteuils et 4 chaises; 1 divan lit, 1 canapé, 2 chaises longues, 1 lit Louis XV, 1 lit d'enfant; 2 fauteuils pousif, 1 table de jeu, fauteuil bureau de dames, paravants, étagères banquettes, coussins, chaises d'enfants, prie-Dieu, tapis de pieds, porte-parapluies, glaces, tableaux, linoléum. Le tout complètement neuf et taxé à très bas prix. 3847

D. H. GANGUILLET
dentiste-américain
dignité des Facultés de Genève et de Philadelphie
succès de M. Ch. Broillet
médecin-dentiste 1704

A PAYERNE
Consultations tous les jours, de 8 à 12 h. et de 2 à 4 h.
Maison Comte-Rapin
vis-à-vis du Café du Pont

Maladies des yeux
Le Dr Verrey, médecin oculiste, à Lausanne, reçoit à Fribourg, 87, rue de Lausanne, le 1^{er} et le 3^{ème} samedi de chaque mois, de 8 à 11 1/2 h. du matin.

ON DEMANDE
une servante de cure
S'adresser sous H 4012 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg 3840

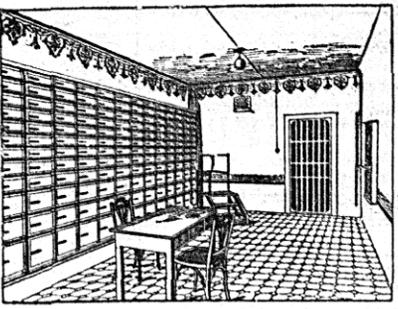
ASSURANCES
Société mutuelle d'assurances sur la vie, depuis des années avantageusement introduite en Suisse, demande pour le canton de Fribourg un agent général

homme actif et sérieux. Conditions avantageuses. Offres avec références, sous chiffres X 7151 Y, à Haasenstein et Vogler, Berne. 3825

EAU Weissenburg
de Source thermale réputée, Captée par le Gouvernement depuis 1604
Efficace dans les maladies des voies respiratoires. Se trouve dans toutes les pharmacies et tous les dépôts d'eaux minérales. — Expédition directe par l'Administration des Eaux de Weissenburg, Oberland bernois. — Prospectus sur les eaux gratis et franco. H 3406 Y 2017
Exportation pendant toute l'année. Saison de cure, 15 mai au 1^{er} octobre.

Le meilleur Vin tonique et apéritif

Sécurité



Dès que commence la saison des congés, des voyages et des séjours à la mer ou à la montagne, les personnes qui disposent de valeurs, titres, argenterie, bijoux, documents, etc., s'empressent de les déposer dans les coffres-forts que les grandes banques mettent à leur disposition

S'adresser à la Caisse des Titres de la Banque de l'Etat de Fribourg, Suisse, qui s'empresse de fournir par correspondance ou verbalement tous les renseignements désirés.

**Banque de l'Etat de Fribourg,
La Direction.**

Lettres à des fiancés
par A. CLEMENT
Prix : 1 fr.

AUX JEUNES FILLES
LETTRES
par Fr. A.-M.
Prix : 1 fr.

Histoire de Ste Thérèse
d'après les Bollanadistes
ses divers historiens
et ses œuvres complètes
2 vol., 7 fr. 50.

E. VACANDARD
L'INQUISITION
Etude historique et critique sur le pouvoir coercitif de l'Eglise
Prix : 3 fr. 50

LES APPRÊTS
DU
beau jour de la vie
par l'abbé FLICHE
Prix : 2 fr. 50

Le B. Nicolas de Flüe
LA SUISSE D'AUTREFOIS
par J.-T. de BELLOC
Prix : 2 fr. 50

TOUT POUR JÉSUS
ou
voies faciles de l'amour divin
par le R. P. FABER
Prix : 3 fr.

EN VENTE
à la Librairie catholique
130, Place Saint-Nicolas
et Avenue de Pérolles, Fribourg

ON DEMANDE
une servante de cure
S'adresser sous H 4012 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg 3840

ASSURANCES
Société mutuelle d'assurances sur la vie, depuis des années avantageusement introduite en Suisse, demande pour le canton de Fribourg un agent général

homme actif et sérieux. Conditions avantageuses. Offres avec références, sous chiffres X 7151 Y, à Haasenstein et Vogler, Berne. 3825

Le meilleur Vin tonique et apéritif

Pour cause de départ, à vendre
à Fribourg, dans les environs immédiats de la gare :
1° Une maison de 3 logements, jardin, cour. Prix : 15,000 fr. Rapport annuel : 1200 fr.
2° Un chalet avec un seul logement, bûcher, cour, cave, buanderie, grand jardin et arbres fruitiers. Prix : 14,000 fr. Rapport annuel : 900 fr.
3° Une maison de 4 logements avec jardin d'agrément, plus de 100 arbres fruitiers, environ 2000 m². Prix : 25,000 fr. Rapport annuel 1500 fr.
4° Deux grands bâtiments de rapport, attenants avec quatre magasins, deux grands dépôts, et vingt-deux logements d'habitation. Prix, les deux : 155,000 fr. Rapport annuel : 12,000 fr.
5° Une villa de 5 logements, grand jardin potager et d'agrément. Prix : 55,000 fr. Rapport annuel : 2800 fr.
6° Un grand beau bâtiment de 4 logements, avec grand magasin, chauffage central et lumière électrique vis-à-vis de l'Hôtel des Postes. Prix : 85,000 fr. Rapport annuel : 5000 fr.
7° A 50 mètres de la gare, une maison de 3 logements avec grand jardin, grands arbres fruitiers. Prix : 36,000 fr. Rapport annuel : 2000 fr.
8° A 15 minutes de la gare, beau grand bâtiment, confort moderne, grand jardin de 1500 m², arbres fruitiers; vue exceptionnelle sur les Alpes. Prix : 38,000 fr. Rapport annuel : 2200 fr.

Tous ces immeubles, de construction récente dans des quartiers aux abords immédiats de la gare, dans des situations exceptionnelles sont appelés à acquérir une plus-value au moins du tiers par suite du développement réjouissant que va reprendre Fribourg par son Université et les nombreuses institutions de tous genres qui feront de cette ville pittoresque et d'études une des principales villes de la Suisse.

9° Un domaine de 50 poses, 3 poses de forêt, à dix minutes de la gare de Chérens, eau intarissable, maison d'habitation avec grange et écuries pour 300 pièces de bétail, lumière électrique partout, terrains attenants et plats. Prix : 60,000 fr. Rapport annuel : 3000 fr.
10. Un domaine de 8 poses attenantes, à 20 minutes de la gare de Chérens, comprenant maison d'habitation, grange, écurie, eau abondante et à discrétion. Prix : 11,000 fr. Rapport annuel : 600 fr.
11° Près de la gare de Matran, au centre du village, maison d'habitation, grange et écurie, lumière électrique, grand jardin, arbres fruitiers. Prix : 8000 fr. Rapport annuel : 400 fr.
12° Près de la gare de Matran, environ 10,000 m² de terrain à bâtir avec situation flanc sud et vue exceptionnelle. Ce terrain serait cédé en bloc ou par parcelles au gré des acheteurs, au prix de 1 fr. 50 le m².

La vente de ces immeubles doit se réaliser avant la fin mars 1911: belles conditions pour paiement et, éventuellement, on n'exigerait même pas d'argent au comptant moyennant bonnes garanties.
Pour tous renseignements, voir et traiter, s'adresser à **Adrien Bonnard, villa Florence, à Beaugard, Fribourg**, ou à **M. le notaire Michaud, greffier de la justice de paix, Fribourg**.

MENUISERIE MÉCANIQUE EN BATIMENT ET FABRIQUE DE MEUBLES
Fabrication de cercueils depuis le plus simple jusqu'au plus fin modèle

Peter BRUGGER, Fribourg
Atelier : Lenda, 216
Bureau et magasin de cercueils : Stalden, 7
Magasin de meubles : Rue Zehringen
Travail soigné et solide. Prix modéré
Téléphone, Stalden, 7 Maison fondée en 1878 Téléphone, Stalden, 7

Avis et recommandations
Le soussigné avise les intéressés et le public qu'il se charge d'installation de

CHAUFFAGE CENTRAL
et réparation, transformation et agrandissement.

Eugène JENNY,
Chauffage central, Fribourg.

PRODUITS aux SELS NATURELS Extraits des Eaux de VICHY-ÉTAT

VICHY-ÉTAT
SOURCES DE L'ÉTAT FRANÇAIS

PASTILLES VICHY-ÉTAT 2 ou 3 après les repas facilitent la digestion.
SEL VICHY-ÉTAT pour faire soi-même son Eau digestive.
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT pour faire soi-même son Eau alcaline et gazeuse.

Ameublement et ornements d'église
Clément DRIOTON
21, Avenue de Pérolles, Fribourg.
Travaux de Sculpture
Châblerie. Bronzes, Orfèvrerie
Statues en tous genres
Cierges liturgiques

FABRIQUE DE FOURNEAUX à SURSEE
INSTALLATIONS COMPLÈTES DE BUANDERIES
Lavateurs...
Auges à Lessive...
Fourneaux à Repasser

Succursale à BERNE - 8 Rue Montjoie 8

Dépositaire à Romont :
A. NIGG, fers
A louer pour tout de suite, avenue de Pérolles, N° 4

grand magasin avec arrière
et N° 6 bel appartement de 9 pièces, plus chambre de bonne et chambre de bains.
S'adresser au concierge, N° 16. 3416

Sommelière
active et capable est demandée tout de suite au Buffet III^{ème} Cl, Fribourg. 3824

Pension-famille
Une famille sérieuse recevrait en pension quelques jeunes gens-étudiants. Chambres confortables, bonne cuisine. Soins dévoués. 3689
S'adresser à M^{me} Torche, Maison de la Préfecture, Fribourg.

INSTITUTION pour jeunes gens
LEUTENEGER-HÄDENER
Schinznach (Argovie)
Etude de langues mod. Cours spéciaux d'allemand. Séjour de vacances. Pour prospectus, etc., s'adresser à M. Lentenecker, directeur. 3686

BONNE TOURBE
Guter Torf
per Fuder (par char) 23 fr., franco Fribourg gegen bar (comptant)
J. H. PFEFFER, Guin

INSTITUT MERKUR
HORW, près Lucerne
pour jeunes gens qui doivent apprendre à fond et rapidement l'allemand, l'anglais, l'italien et les branches commerciales.
Pour programmes, s'adresser à la Direction. 2954

CHOCOLAT à l'AVOINE

5 cts La Pochette



KOHLER

Déjeuner instantané à la portée de toutes les bourses

VIENT DE PARAÎTRE
VIE
DE LA
Rév. Mère Jeanne CHÉZARD DE MATEL
fondatrice de l'Ordre du Verbe Incarné et du Saint-Sacrement
PAR LA
Rév. Mère Saint-Pierre, supérieure du Monastère de Lyon

Un vol. in-8° de XVIII-792 pages, illustré de 19 gravures
Prix : 7 fr. 50, port en sus

En vente à la Librairie catholique, 130, Place St-Nicolas et à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles Fribourg

CHIENS DE POLICE
démonstration de travaux pendant l'exposition canine, à Lausanne (Beaulieu), le dimanche 25 septembre, à 2 h. Billets à 1 et 2 fr. à l'avance, chez Jeanrenaud et Mayot, tabac, place St-François; Kohli, Braiserie Bavaria, Petit-Obène; Estlinbaum, négociant, S. de Georgette et avant la démonstration. 3836

CONSERVATOIRE DE FRIBOURG
sous les auspices du Département de l'Instruction publique
VII^{ème} année. — Octobre 1910 à juillet 1911 incl.

BRANCHES D'ENSEIGNEMENT :
COURS PRINCIPAUX : Piano (8 professeurs), Orgue (2), Violon (2), Violoncelle (1), Chant (3), Solfège (3), Harmonie et Contrepoint (4).
COURS FACULTATIFS : Diction, Solfège, Harmonie, Contrepoint, Plain-chant (Théorie, exécution, accompagnement), Composition, Histoire de la musique, Ensemble instrum.
COURS EXTRAORDINAIRES : Alto, Contrebasse, Flûte, Hautbois, Clarinette, Basson.
DIPLOMES OFFICIELS
signés par le Conseil d'Etat, Directeur de l'Instruction publique.
Degré inférieur, dit de perfectionnement.
Degré supérieur dit de virtuosité.
S'inscrire chez l'administrateur M. L. von der Weid, 29, rue de Lausanne. 3837

COMBUSTIBLES A. MENOUD & STEBER FRIBOURG

ENTRÉPÔTS pour le Nord
BOIS DE CHAUFFAGE COUPÉ & NON COUPÉ

HOUILLES, COKES, ANTHRACITES
BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS
Rue de la Tempête 41

Albert STALDER
Fabrique de machines, OBERBOURG
Diplôme d'honneur
La plus haute récompense à l'Exposition Suisse d'Agriculture LAUSANNE

Vins du Beaujolais et de Mâcon
Commission et Portait
Maison 1^{er} ordre demande représentants pour visiter bonne clientèle. Commission rémunératrice. Ecrire à M. Paul Demole, à Fleurbae (Rhône), avec références sérieuses. 3023

Pommes de terre
1^{re} qualité. Rendues en cave, à prix avantageux.
Adresser les commandes jusqu'à mercredi soir, 21 septembre, au bureau Clavaux & Co, 55, rue de Romont. 3839

Belle chambre
meublée à louer.
Lumière électrique.
S'adresser rue des Nonchets, 88. 3721

On demande pour un établissement de bains et pour la tenue d'un ménage une
FILLE
énergique, de 16 à 18 ans.
S'adresser aux Bains et Buanderie, Payerne. 3843

Kirsch & Fleckner
Avenue du Midi, 5 & 7 Fribourg
Gros. Détail.

Verre à vitres belge, simple et demi-double, de toutes dimensions.
Verre cathédrale blanc, et de toutes couleurs.
Verre diamanté, blanc et en couleurs.
Verre mat et mousseline.
Verre cannelé et craticale.
Verre brut et strié pour toitures.
Verre armé.
Dalles en verre.
GLACES, VITRAGE p. devantures bombées et autres
Glaces biseautées pour étalages.
Glaces miroirs unies et biseautées.
Ventilateurs en verre.
Diamants et mastic.
Fourniture rapide à des prix réduits
TELEPHONE

Occasion
A vendre, à bas prix, tableaux peints sur toile, convenant pour hôtels; dimensions : 2m 15 x 1m 25. 3841
S'adresser Hôtel du Saint-Georges, Gruyères.

C. T. BROILLET
Médecin-Chirurgien-Dentiste
de retour
Belle chambre meublée
AVEC PENSION
rue Rimouaz, 12, au 1^{er} étage

CIDRE
Jus de poires très clair, doux, de qualité naturelle, offert à
20 cent.
le litre, pris en gare. La cidrerie de la société coopérative pour le commerce de fruits, Sarsee. 3823

Boucherie CANTIN
Grand'Rue, 61
vendra dès ce jour bœuf, bonne qualité, à 70 et 80 cent. le demi-kilo. Veau à 0,90 et 1 fr. 10; le demi-kilo. Mouton, 1 fr. à 1 fr. 20 le demi-kilo. Porc, 1 fr. Tous les mercredis se trouvera sur le marché des Places. Se recommander. 118
Téléphone

Nous faisons toujours des
Avances
de fonds
sur billets et en compte courant, garanties par cautionnement, nantissement de titres ou hypothèque.
Banque Populaire Suisse, Fribourg.

Le meilleur Vin tonique et apéritif

BYRRON

Premières Récompenses à toutes les Expositions (82 médailles)
VIOLET Frères, Thuir (France)

Exiger la Bouteille d'origine